

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 23 octobre 2020.

Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

Le chef de l'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur adjoint aux affaires professionnelles, trace un portrait par vidéo de la pandémie au Canada et dans d'autres régions du monde. Cliquez sur l'image ci-dessous pour l'écouter.



Durée de la vidéo : 9 minutes. Date d'enregistrement : 22 octobre 2020
[en anglais]

Points saillants :

- La situation de la pandémie de COVID-19 demeure instable. La transmission communautaire dans certaines régions du Canada est importante.
- À l'heure actuelle, la tendance du nombre de cas de COVID-19 est inquiétante. Il y a des foyers d'éclosion dans des centres de soins de longue durée, des services de garde d'enfants et des écoles, ce qui fait augmenter les chiffres.
- Les dernières nouvelles indiquent que les personnes se réunissant dans des pièces fermées et à usage non clinique (comme les aires communes) risquent davantage de propager le virus. En conséquence, le nombre d'infections entre des membres du personnel est à la hausse à cause de la mauvaise ventilation, du retrait du masque et du non-respect des règles de distanciation dans ces aires. Ces tendances ont été observées dans les milieux de la santé.
- Prenez la pandémie au sérieux et tenez-vous au courant de ce qui se passe. Les cabinets doivent faire preuve d'une vigilance accrue s'ils se trouvent dans une « région chaude » où il y a de la transmission communautaire. Continuez de vous tenir à distance des autres, tant dans les salles de traitement qu'à l'extérieur, et de suivre les protocoles de dépistage puisque la situation continue de fluctuer.

Conseils à suivre pour les aires communes dans les cabinets dentaires :

- Pour limiter le risque de propagation du virus, **une** seule personne à la fois peut se trouver dans le coin repas.
- Le personnel **doit toujours porter un masque** si un autre membre du personnel ou plus se trouve dans la même pièce.
- Les membres du personnel doivent **maintenir une distance de deux mètres** entre eux.



Aperçu d'une affiche de la série *La vigilance est de mise en tout temps!*.

Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires provinciales et territoriales ont la possibilité d'adapter le matériel à l'intention de leurs membres. Les dentistes sont invités à utiliser ces affiches pour parler à leur équipe de l'importance de toujours faire preuve de vigilance.

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

Le bulletin de CDA Oasis de cette semaine a compilé « [des nouvelles dignes d'intérêt](#) » liées à la COVID-19.

Rappel! Le numéro 6 de *L'essentiel de l'ADC* est [en ligne](#). Voici quelques-uns des articles de ce numéro :

- Amorcer une carrière en médecine dentaire durant la pandémie de COVID-19
- Question de chiffres : Reprise des activités après la pandémie
- Réponses à vos questions liées à la COVID-19
- Parlons-en... de la vigilance à avoir en tout temps!
- Analyse de l'augmentation des fractures de dents durant la COVID-19



Santé mentale et bien-être

En cette période de pandémie de COVID-19, il est plus important que jamais de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général.

Pour profiter d'un soutien en matière de santé mentale et de bien-être, adressez-vous au Programme d'aide aux membres en passant par les médias sociaux, le centre d'assistance ou le site Web du CDSPI. Il est aussi possible de joindre ce programme de soutien pour la santé mentale et le bien-être au **1-844-578-4040** ou à partir du site www.travaillsantevie.com. Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counseling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises

physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Shepell, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.



Ce programme offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au **1-866-232-0385**, **du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.**



L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrechocs de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION

ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.